

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 mars 2024

*Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste  
au service de la démocratie*

**Coopération**

Le titre ambitieux de cet avis présupposait un important travail de fond tant le sujet est vaste et l'écosystème de l'information aujourd'hui chamboulé. Exercice réussi puisque cet avis l'aborde dans sa globalité, avec précision, et propose des pistes particulièrement pertinentes.

Plusieurs thèmes ont retenu notre attention. Le groupe de la Coopération est préoccupé par la situation économique et la gouvernance actuelle des médias :

- Les réseaux sociaux déstabilisent le modèle et véhiculent de la désinformation ;
- Les chaînes d'informations privilégient le commentaire à l'investigation ;
- L'indépendance de certains grands titres, en majorité détenus par des groupes ou des personnes influentes, est extrêmement préoccupante ;
- La PQR, si importante pour l'information et la vie locales auxquelles les coopératives sont très attachées, est en crise profonde.

C'est sur ce point que nous souhaitons saluer la proposition de prendre une part de la taxe sur les services numériques (et à terme de la taxe GAFAM européenne) pour la redistribuer à la PQR. Son rôle dans la dynamisation des territoires est crucial.

Il y a urgence à la soutenir, en conciliant viabilité économique et indépendance. Le modèle coopératif fait partie des solutions, le magazine Alternatives Economiques étant un bon exemple. Nous soutenons aussi l'idée d'un financement pluriannuel pour l'audiovisuel public dans les lois de finance : le secteur a besoin de visibilité pour s'adapter et pour enrichir son offre par plus des débats de société.

L'information est fiable quand ceux qui la font bénéficient d'emplois décents et pérennes. C'est loin d'être aujourd'hui le cas. Les pressions internes comme externes exercées sur les journalistes comme sur les médias sont malheureusement trop fréquentes dans notre pays. Renforcer l'application des différentes normes de protection comme préconisé est indispensable.

Le groupe de la Coopération a voté en faveur de cet avis.